

Le SNES-FSU Isère est là pour vous...

DÉFENDRE

Répondre aux questions des collègues, par téléphone ou par courriel :
affectation des TZR, affectations hors-discipline, compléments de services, obligations de service, relations avec l'administration, démarches au rectorat ou à la DSDEN...

Conseiller les collègues concernant les violences sexistes et sexuelles.

Accompagner les collègues lors de rendez-vous avec les chef-fes d'établissement, à la DSDEN.

Permanences les mardis et jeudis

Bourse du travail
32 avenue de l'Europe
38100 Grenoble

04 76 23 14 18 / 07 49 73 14 44

✉ **isere@grenoble.snes.edu**

www.grenoble.snes.edu/38/

www.facebook.com/snesfsuisere



Informier les syndiqué-es de leurs droits, de l'actualité syndicale et des métiers.

Communiquer sur l'actualité du département et des bahuts.

Faire le relais entre les établissements du département pour favoriser la mise en place d'actions collectives.

INFORMER

snes



F.S.U.

Isère

*Les syndiqué-es font le syndicat :
je me (re)syndique !*

Siéger dans les instances départementales :
CSA-SD, CDAS, CDEN, FS-SSCT.

REPRÉSENTER

Examiner la répartition des moyens d'enseignement (DHG), la carte scolaire, l'attribution d'aides d'urgence aux collègues en difficultés financières, politique de prévention et amélioration des conditions de travail...

Diffuser les documents préparatoires pour informer les collègues dans les établissements, collecter ces retours d'information afin de défendre chaque cas...

ORGANISER

Animer la vie syndicale du département : organisation de stages de formation syndicale et, en lien avec la FSU, des actions (manifestations, grèves...) dans le département.

Accompagner les SI dans leur tâche de correspondant-e du SNES-FSU dans les établissements : rappel des étapes du fonctionnement démocratique (CA etc.), envoi de matériel pour les actions départementales, déplacements pour les aider lors des heures d'info syndicales...